

Communiqué des sections Snesup-FSU de l'Université de Montpellier - Octobre
2018

Des élections aux conseils centraux de l'UM,

pour quoi faire ?

Peut-être l'ignorez-vous, mais des élections auront lieu le mardi 20 novembre prochain, pour constituer les conseils centraux (CA et CAc, CR et CFVU), le CA devant élire en janvier notre prochain président de l'UM ?

Peut-être en avez-vous entendu parler, tout au plus, et avez-vous croisé des collègues dans l'interrogation ?

Ce qui est certain, c'est que l'établissement et sa présidence communiquent peu sur le sujet, c'est le moins que l'on puisse dire.

Alors des élections, pour quoi faire ?

Tout d'abord, c'est l'occasion de débattre des projets de politique d'établissement, des choix qui nous sont offerts pour les 4 années à venir.

Ensuite, c'est pour choisir des femmes et des hommes qui porteront ce projet et le mettront en œuvre.

Sur ces deux points, la présidence actuelle semble jouer la carte de la reconduction, sans faire de vagues, sûre de son cap.

Concernant la construction de la politique d'établissement, nous voulons témoigner ici qu'au cours des 4 dernières années, et plus particulièrement depuis 2 ans, les décisions ont été prises au mépris de toute collégialité, au mépris de nos instances, élues ou hiérarchiques.

Pensez-vous que les décisions sont construites dans les conseils ? Au Conseil d'Administration (CA), aucun texte n'a fait l'objet du moindre amendement sur le fond en séance; aucune orientation n'a été infléchie suite aux critiques de vos élus, toutes tendances confondues.

Peut-être est-ce alors en bureau de conseil ? Seule la commission recherche du Conseil Académique (CAc-CR) fonctionne avec un bureau, les autres conseils en étant dépourvus.

Pensez-vous plutôt que l'exécutif s'appuie sur le cercle des directeurs de composantes d'enseignement et de recherche ? Une enquête rapide auprès de votre composante vous informera qu'il n'y règne ni collégialité, ni transparence.

Le cercle des vice-présidents (VPs) est-il le bon ? Les récentes démissions de 2 VPs nous laissent apercevoir qu'ici aussi la confrontation des visions s'exerce sous tension.

La question des femmes et des hommes en charge du pouvoir au sein de l'UM, de leur vision de l'exercice du pouvoir et de la collégialité, ne devra pas être éludée lors des prochaines élections.

Certains diront que c'est dans l'air du temps : toute analogie avec les soubresauts actuels au sein de l'assemblée nationale et du sénat, voire du gouvernement, chaque jour plus dépouillés de leurs prérogatives au profit d'un pouvoir par trop resserré, serait fortuite !

La question du projet est tout également posée. Certains verront dans l'i-site MUSE la marque d'un travail de cohérence scientifique/académique à l'échelle montpelliéraine, et la reconnaissance de la place de notre université sur l'échiquier national. Mais la fracture entre ceux qui sont dans et hors du périmètre de MUSE est de plus en plus prégnant, ainsi que la confusion volontairement entretenue entre ce périmètre de cohérence scientifique et un supposé périmètre d'excellence scientifique. De plus, le glissement vers le statut de Grand Etablissement, à l'instar de Paris-Saclay, est un enjeu majeur pour notre établissement et pour nous, personnels. Ce débat pourra-t-il avoir lieu en novembre prochain ? Votre opinion sur cette question se reflètera-t-elle dans le résultat des élections, dans la politique qui sera mise en œuvre ? Le silence de la présidence de l'établissement sur les futures élections est aussi destiné à ne pas laisser ce débat prendre place.

Ouvrons le débat ! Ouvrons les élections !

Si vous vous reconnaissez dans nos prises de positions, que vous soyez syndiqués ou non-syndiqués, contactez-nous rapidement (snesup-fsu@umontpellier.fr), alors que nous devons construire une profession de foi et des listes conformes à vos convictions.

Débattez avec vos collègues, et venez débattre avec nous. La section Snesup-Triolet se réunit chaque lundi à 13h, dans son nouveau local au bâtiment 1 (entre TD 1.08 et TD 1.10).

Si vous êtes attachés à une pratique du pouvoir qui s'appuie sur les instances intermédiaires, qui écoute les positions et les arguments de chacun pour construire des décisions partagées, comprises par tous, alors nous vous proposons quelques éclairages :

Le Comité Technique (CT) de l'UM, qui réunit les représentants du personnel, a émis une centaine d'avis sur les décisions proposées par la direction au cours des

années 2017 et 2018. Il a émis environ 70 avis favorables, mais aussi une trentaine d'avis sans aucune voix favorable au texte proposé par la direction (0 voix pour). Les avis négatifs par égalité ou minorité de voix pour sont plus rares, environ 5.

Les deux tiers des 30 décisions sans aucune voix favorable d'aucun syndicat concernent la structure de l'établissement, de ses services et de ses composantes, et/ou les conditions de travail et de rémunération de ses personnels, permanents et non-titulaires. Souvent, les représentants du personnel n'avaient pas été associés aux groupes de travail préparatoires, en particulier concernant les enseignants-chercheurs. Aucun de ces textes n'a été amendé ou re-travaillé, ils ont été votés tels quels en CA.

Au Conseil d'Administration (CA), c'est par des questions diverses de vos élus syndicaux qu'ont été abordés :

- le débat sur la mise en œuvre de Parcoursup,
- les problématiques liées à la gestion des services des enseignants-chercheurs par PROSE,
- la remise en cause en 2017 du financement des CRCT en phase locale,
- la non-mise en œuvre de la procédure de mutation pour les ECs en 2016 (avec de faibles améliorations depuis cette année),
- la sortie intégrale de l'appel à projets de recherche du CAC-CR vers MUSE en 2017,
- la non-coopération avec l'inter-Université (UPV, BIU, CROUS, COMUE), avec la construction hors inter-U d'un collège doctoral concurrent de celui existant, d'un dispositif d'accueil des étrangers, chercheurs et étudiants, concurrent de celui existant,
- la mise en débat des projets de Grand Etablissement autour de MUSE.

Ces points ont souvent fait l'objet d'emails adressés par le Snesup-FSU à tous les personnels, que vous retrouverez aisément. Dans la majorité des cas, en CA, point de débat, mais des réponses technocratiques qui éludent les vrais choix.

Plus d'infos :

www.snesup-lr.fr

www.snesup.fr

Contact : snesup-fsu@umontpellier.fr